

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU la décision du 26 janvier 2026 portant accueil de Monsieur Christophe LECLERCQ en qualité de chef du service technique et logistique de l'École nationale de la magistrature à compter du 1^{er} février 2026 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Monsieur Christophe LECLERCQ, chef du service technique et logistique à l'École nationale de la magistrature, pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC ;
- la validation dans le système informatique comptable et financier de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur ;
- la certification du service fait dans le système informatique et financier ou par courriel certifiant celui-ci ;
- les ordres de mission du personnel de son service ;
- les certificats administratifs et attestations diverses.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LE MANDATAIRE,

Christophe LECLERCQ



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21

